

Communiqué 46

Ce vendredi 27 octobre, **point sur la situation, trois jours après notre expulsion du camp Saint-Sauveur.**

Concernant ceux d'entre nous qui ont été soit disant « relogés » par le plan de la Préfecture :

Les demandeurs d'asile en procédure Dublin : Nous avons dû aller par nous-mêmes à Lesquin dans un hôtel F1, sans titre de transport ni nourriture pour la soirée et les jours à venir. On nous a dit d'appeler le 115 car **lundi nous devons tous avoir quitté les lieux sans autre proposition.**

D'autres demandeurs d'asile également en procédure Dublin avec des arrêtés de transfert ont été **assignés à résidence et risquent d'être expulsés rapidement** vers d'autres pays européens.

Les mineurs en recours devant le juge des enfants ont été emmenés à Englos dans un hôtel F1. Là, on leur a demandé (via des responsables l'OFII) de faire des demandes d'asile, sans prise en compte de leurs démarches en cours et de leur situation individuelle, comme condition de la poursuite de leur hébergement. **La préfecture n'a pas le droit d'obliger qui que ce soit à déposer une demande d'asile, et encore moins de conditionner l'hébergement de mineurs en recours au dépôt d'une demande d'asile !! Même la préfète Mme Elizeon s'est déplacée pour les forcer à cela.** Suite à leur refus de céder à ces pressions, il leur est demandé désormais de partir pour être hébergés dans l'abbaye de Belval dans le Pas-de-Calais (à 3km de l'agglomération la plus proche, sans transports en commun), **alors que ces jeunes dépendent du département du Nord !!!**

Plusieurs jeunes sont déjà partis là-bas et les autres se retrouvent de nouveau à la rue.

D'autres mineurs, confirmés, placés depuis mardi en foyer à Roubaix, ont été mis dehors aujourd'hui. Le dispositif TRAJET n'a rien trouvé de mieux comme proposition que le CRT (centre de répit temporaire) de Cassel. Depuis l'expulsion du parc des Olieux en novembre 2016, ce foyer est le cimetière administratif des jeunes ou demandeurs d'asile : ils sont isolés, seuls, mal accompagnés et méprisés. D'autant que pour la plupart, ces mineurs sont scolarisés à Lille. Suite à leur refus de partir dans un lieu trop éloigné, le directeur du dispositif TRAJET, **M. SAOULI, est venu les chercher et les a attirés en osant leur promettre qu'il leur avait trouvé un foyer près de Lille. Au lieu de cela, il les a emmenés dans sa voiture et les a déposés au métro porte d'Arras, où les attendait la police en les menaçant : « c'est Cassel ou rien ».** Ces mineurs sont de nouveau à la rue.

Certaines personnes ont été emmenées à Hautmont (près de Maubeuge), nous n'avons pas plus de nouvelles à l'heure actuelle.

De plus, beaucoup d'entre nous, « non recensés », sommes à la rue sans solution depuis le jour-même de l'expulsion.

En conclusion : La préfecture et le département ne reculent devant aucune manipulation pour nous renvoyer à la rue et ce vendredi matin, trois jours après l'expulsion du campement Saint-Sauveur, une majorité de ceux qui y habitaient, mineurs et demandeurs d'asile, sont encore ou de nouveau à la rue.

Une drôle de façon de mettre les personnes « à l'abri avant l'hiver », comme l'a déclaré la sous-préfète Sophie Elizéon citée par l'article de la Voix Du Nord... Pour la Préfecture, pour les associations complices, et les médias régionaux, pour tous ces supplétifs préfectoraux, tout le monde est « sauvé »... Mais dans la réalité, au-delà de cette mascarade désormais habituelle, tout a été réfléchi, organisé et fait pour mettre tout le monde dans la MERDE !!!

Aujourd'hui nous cherchons des solutions ensemble pour tout le monde quelle que soit notre situation ! Soutenez-nous pour revendiquer nos droits, visibiliser notre situation et trouver de VRAIES solutions !

Collectif des Olieux, le vendredi, 27 octobre 2017

All refugees welcome ! Partout chez nous !